



07260 JOYEUSE

BULLETIN D'INSCRIPTION

(Article L. 121-6-1 et R 121-2 à 12 du code de l'action sociale et des familles)

Bulletin à remplir en LETTRES MAJUSCULES, soit :

- Par la personne âgée ou la personne en situation de handicap,
- Par un tiers ou représentant légal
-

Pour toute information complémentaire ou aide pour compléter ce document, vous pouvez prendre contact en Mairie de Joyeuse par téléphone au 04.75.39.96.94.

Votre bulletin d'inscription est à retourner au CCAS de la commune de Joyeuse 214 route nationale 07260 JOYEUSE Ou par mail à l'adresse suivante : ccas@mairiedejoyeuse.fr

1 – IDENTIFICATION DU BENEFICIAIRE

/___/ M.

/___/ Mme

NOM :

Prénom :

NE (E) LE : /___/___-/___/___-/___/___/___/___

A :

ADRESSE :

TELEPHONE :

SITUATION FAMILIALE : /___/ Isolé (e)

/___/ Célibataire/___/ En Couple /___/ En famille

Je sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas de déclenchement du plan de gestion sanitaire des vagues de chaleur.

Je suis informé (e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite de part (CCAS de la Commune de Joyeuse 214 Route nationale 07260 JOYEUSE ou ccas@mairiedejoyeuse.fr)

2- REFERENCES DU SERVICE MEDICALE OU SOCIAL INTERVENANT A VOTRE DOMICILE OU EN CONTACT AVEC VOUS

Je déclare bénéficiaire de l'intervention :

/___/ d'un service d'aide à domicile /___/ d'un service de soins infirmiers à domicile

/___/ d'un Autre (précisez)

ORGANISME	ADRESSE	TELEPHONE	Nombre de passages

MESURES D'INFORMATIONS RELATIVES AUX DONNEES PERSONNELLES POUR LA TENUE DU REGISTRE COMMUNAL DANS LE CADRE DU PLAN D'ALERTE ET URGENCE DU CCAS

/_/_/ J'autorise le CCAS de la commune de Joyeuse à traiter mes données à caractère personnel selon les conditions détaillées ci-dessus.

Le CCAS de la commune de Joyeuse met en place un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice de la population fragile et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (Article L121-6-1 du CASF) . Dans ce cadre, le CCAS réalise un traitement de données personnelles afin d'adapter l'assistance à apporter aux personnes inscrites.

La Mairie de Joyeuse est responsable de ce traitement, il est mis en œuvre par le service accueil et CCAS.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données, la base légale de ce traitement est le consentement exprès. La collecte de vos données via ce bulletin d'inscription est nécessaire à la mise en place des appels déclenchés en cas de niveau 3 OU 4.

Les données collectées indiquées comme obligatoires dans le bulletin d'inscription sont nécessaires à la gestion des appels. En cas de refus de communication de ces données, le demandeur ne pourra être inscrit dans le registre communal.

Les données concernées sont :

- Nom(s) et Prénom (s) ;
- Date de naissance ;
- Adresse postale ;
- Numéro de téléphone ;
- Situation de famille ;
- Qualité ;
- Personne à prévenir en cas d'urgence * ;
- Tiers intervenant au domicile * ;
- Périodes d'absences. *

(* ces données complémentaires peuvent être retirées du registre communal sur votre demande)

L'ensemble des données seront conservées pendant 1 an.

Au-delà, les données traitées par le CCAS feront l'objet d'un processus d'archivage et/ou de destruction réglementaire.

Les données personnelles sont destinées aux services de La commune de Joyeuse (Ardèche).

Conformément au RGP, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'opposition, de rectification et de suppression des informations vous concernant ainsi que du droit de demander la portabilité de ces informations.

En cas d'opposition au traitement de données personnelles, vous ne pourrez plus bénéficier de votre inscription sur le registre communal.

Ces droits peuvent être exercés sur simple demande écrite, signée et accompagnée de la copie de votre carte d'identité, adressée à Mairie de Joyeuse Service CCAS 214 Route nationale 07260 JOYEUSE, ou par courriel : ccas@mairiedejoyeuse.fr.